

**ANNEE UNIVERSITAIRE 2010-2011**  
**DEMANDE DE RE-INSCRIPTION**  
**PIECES-OBLIGATOIRES A JOINDRE :**

- Présentez l'original et
- Présentez une photocopie de chaque pièce

- Le passeport ou carte nationale d'identité ou titre de séjour
- Dernière carte d'étudiant
- L'attestation de résultats aux examens de votre dernière année d'inscription à l'UPV : 2009-2010 (**Vous devez obligatoirement pouvoir justifier officiellement de l'ensemble des semestres obtenus pour une inscription au niveau supérieur d'études**)
- Etudiants boursiers : l'avis d'attribution conditionnelle de bourse pour l'année universitaire 2010-2011 **validé par le service des bourses de l'université.**
- 2 photos d'identité récentes (format carte d'identité. Toute photo déjà utilisée ou photocopiee ou d'un format autre que celui de la carte d'identité officielle sera refusée).
- Justificatifs pour situation militaire : voir la liste jointe en annexe dans le dossier (seulement pour candidat Français)
- Un chèque ou mandat cash (un seul pour l'ensemble des droits au nom de l'étudiant ou de ses parents) libellé à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université Paul –Valéry

**Pas de paiement en espèces- Paiement par carte bancaire possible (Eurocard-Mastercard ou Visa)**

- Si vous travaillez : contrat de travail + dernier bulletin de salaire et votre numéro personnel d'immatriculation sécurité sociale

**AUCUNE INSCRIPTION NE POURRA ETRE  
EFFECTUEE SI UNE DES PIECES ENONCEES  
CI-DESSUS EST MANQUANTE**

**Cas particuliers**

**Etudiants s'inscrivant dans 2 universités** : L'étudiant qui souhaite suivre deux cursus différents dans deux universités doit retirer à l'accueil de la scolarité – bât. « les Guilhems » un imprimé d'autorisation de double inscription ou le télécharger (<http://www.univ-montp3.fr>) et produire l'autorisation des deux universités lors du rendez-vous fixé pour l'inscription.

**Attention !! Un étudiant ne peut s'inscrire au même diplôme dans deux universités**